

COMMUNIQUÉ

L'INM présente son mémoire à la Commission Bouchard-Taylor

Participation citoyenne : l'INM propose une façon de réussir l'intégration des Québécois issus des minorités

MONTREAL, le 11 décembre 2007 – Dans un mémoire soumis aujourd'hui à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, l'Institut du Nouveau Monde (INM) formule les conditions du succès pour favoriser l'intégration des Québécois issus des minorités. « L'expérience de l'INM démontre qu'une intégration réussie est possible, d'où l'importance de faire connaître les expériences heureuses, les pistes prometteuses et les manières de contourner les difficultés », commente le président du conseil d'administration de l'INM, M^e Michel Cossette.

Intitulé *La participation citoyenne des Québécois issus des minorités : l'ultime condition d'une intégration réussie*, le mémoire de l'INM s'appuie sur l'expertise qu'a développée l'Institut pour favoriser la participation citoyenne des Québécois issus des minorités. On peut le consulter sur le site Web de l'INM (www.inm.qc.ca) ainsi que sur celui de la Commission (www.accommodements.qc.ca).

L'un des principaux mandats de l'INM est de favoriser la participation de tous les Québécois à la définition des grandes orientations de la société en créant et en animant des espaces publics de dialogue citoyen au Québec.

« La participation citoyenne des Québécois issus des minorités représente l'ultime étape d'une intégration sociale et économique réussie, rappelle M^e Cossette. Avant de participer pleinement aux débats démocratiques, toute personne doit satisfaire à des besoins de base : avoir un toit, pouvoir se nourrir, être en sécurité, occuper un emploi. »

Le mémoire de l'INM se réfère au « contrat moral d'intégration » proposé dans l'*Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration* adopté par le gouvernement du Québec en 1990. L'INM propose d'étendre l'application des principes de ce contrat aux relations entre tous les Québécois, pas seulement à la relation entre la société d'accueil et les immigrants.

Rappelons que l'Énoncé de 1990 stipule que ce contrat doit s'inscrire dans le respect des trois choix de société fondamentaux du Québec, à savoir : une société dont le français est la langue commune de la vie publique; une société démocratique où la participation et la contribution de tous sont attendues et favorisées; une société pluraliste ouverte aux multiples apports, dans les limites qu'imposent le respect des valeurs démocratiques fondamentales et la nécessité de l'échange intercommunautaire.

« Ces choix de société donnent sens et cohésion à notre vivre ensemble et régissent les rapports entre les Québécois eux-mêmes et entre les Québécois et l'État, commente M^e Michel Cossette. Il nous semble donc important de remettre au goût du jour la notion de “contrat moral” et d'inviter les Québécois à réitérer leur adhésion à celui-ci. Cependant, les activités de l'INM révèlent, comme d'ailleurs les consultations de la Commission, une incertitude au sein de la population au sujet des principes et des valeurs qui nous rassemblent au-delà des différences. Nous percevons le besoin d'approfondir notre compréhension commune de ces principes et de ces valeurs. »

L'INM a réalisé récemment une série de travaux portant sur des questions relatives à la diversité et aux valeurs communes. En outre, l'Institut a tenu un grand Rendez-vous stratégique sur la culture québécoise auquel ont participé 1 500 citoyens dans 11 villes du Québec. Les débats portaient sur la transformation de la culture québécoise sous l'influence de divers phénomènes comme l'immigration, le pluralisme religieux, la mondialisation et les nouvelles technologies de l'information. L'INM a par ailleurs organisé, en janvier 2007, une activité de délibération entre jeunes cégépiens de 17 à 20 ans — l'École d'hiver de l'INM — sur le thème *Le Québec interculturel, comment vivre égaux et différents*.

De plus, l'Institut a mené au cours de l'hiver dernier une recherche-action sur le thème général de la vie civique des personnes issues de l'immigration et d'origines diverses. Cette recherche a été réalisée dans le cadre du programme *Pont interculturel*, qui a pour but de favoriser la participation des personnes issues de l'immigration et d'origines diverses aux activités de l'Institut et, plus globalement, à la vie démocratique du Québec.

« Notre mémoire témoigne de ces expériences à la fois positives et porteuses qui ont déjà produit des résultats tangibles, comme les propositions du Rendez-vous stratégique sur la culture, les pistes d'action issues de l'École d'hiver, la participation citoyenne interculturelle record à l'École d'été 2007 et les conclusions d'une enquête terrain sur la participation citoyenne interculturelle, poursuit Geneviève Baril, chargée de projet du programme *Pont interculturel* à l'INM. L'approche de l'Institut encourage et valorise la participation citoyenne de tous les Québécois en créant des espaces publics de dialogue citoyen dans une perspective résolument interculturelle. »

L'Institut du Nouveau Monde est un organisme indépendant, non partisan, voué au renouvellement des idées et à l'animation du débat public au Québec. Il veut inspirer l'émergence d'idées nouvelles et contribuer à la recherche de solutions novatrices aux problèmes du Québec contemporain. Il travaille dans une perspective de justice sociale, dans le respect des valeurs démocratiques, et dans un esprit d'ouverture et d'innovation. L'INM publie *L'Annuaire du Québec*, aux Éditions Fides. Il organise les Rendez-vous stratégiques pour identifier les orientations du Québec de demain, ainsi que l'École d'été, grand rassemblement de jeunes de tous horizons, intéressés à réfléchir sur l'avenir de la société.

- 30 -

Source : Institut du Nouveau Monde
Renseignements : Roch Bilodeau
1 866 618-7537
www.inm.qc.ca